

Quelques semaines seulement après l'arrestation de l'archevêque Laurent publie le premier manifeste : *Rechtfertigung des H. Erzbischofs von Köln gegen die politischen Beschuldigungen des H. Ministers von Altenstein*. La brochure est imprimée à Augsbourg et pénètre en Prusse malgré la censure.¹⁾ Des exemplaires en sont adressées à la nonciature et à la légation d'Autriche à Bruxelles. Ce premier manifeste est suivi de 2 suppléments : *Erweiternde Zulagen* et *Glossen zu dem Gutachten des rheinischen Juristen* dont les manuscrits ont été confisqués en mars 1838 parmi les papiers de Binterim à la suite d'une perquisition ordonnée par les autorités prussiennes. Moeller lui aussi est l'auteur d'un écrit anonyme : *Les affaires de Cologne*, composé avec la collaboration de Laurent.²⁾

L'allocution prononcée par le pape au consistoire du 10 décembre 1837, condamnant avec énergie l'attentat commis contre Clément-Auguste, remplit d'aise le curé de Gemmenich et ses compagnons de lutte. Moeller lui en a procuré des exemplaires imprimés; il en introduit clandestinement plusieurs centaines à Eupen, Aix-la-Chapelle, Cologne et Düsseldorf. Il la traduit lui-même en allemand, la fait imprimer à Sittard et la répand à profusion dans le diocèse de Cologne. Il évoque avec exaspération la personne du vicaire capitulaire Hüsgen, ami des hermésiens, auquel le chapitre de Cologne a confié l'administration du diocèse et attend que le pape prenne l'initiative d'une réaction énergique qui réduirait à néant le triomphe des hermésiens. Un tourment auquel il devait être très sensible lui est toutefois réservé. Il apprend bientôt que Grégoire XVI tout en cassant la décision qui installe Hüsgen comme vicaire capitulaire tolère sa présence à la tête de l'administration provisoire en qualité de vicaire général. Hüsgen devient un objet de scandale pour les fidèles de Clément-Auguste, un objet de haine pour Laurent. Lui qui s'est attaché avec tant d'ardeur à démasquer la « trahison » de Hüsgen le voit reconnu par le magistère suprême. Déconcerté par la prudente temporisation du Saint-Siège, il s'évertue à y trouver des explications mais ne peut s'empêcher d'envisager l'avenir sous les plus sombres couleurs si Rome abandonne la cause de l'archevêque. Dans ses lettres à Jean Moeller il l'implore d'éclairer Fornari: « Ich sage nicht mit Ihnen: dass Rom getan hat was es konnte. Es kann noch viel mehr, es kann

¹⁾ « Die Regierung, in offener und geheimer Fehde gegen alles, was über den Hergang anders denkt, unterdrückt Zeitungen und Bücher. Argwohn überall, Furcht und Hass lagert sich über das ganze Land. » Ainsi s'exprime un membre de l'aristocratie prussienne, le catholique Jos. v. Radowitz. Voir P. Hassel : Jos. von Radowitz. Berlin 1905.

²⁾ Les Affaires de Cologne sont la réplique à une brochure officielle éditée par le gouvernement prussien : Darlegung des Verfahrens der Preuss. Regierung gegen den Erzbischof von Köln, dont l'auteur était le diplomate Bunsen, l'artisan de la « convention secrète ».